

Gendarmerie du Gers : il roulait à 220 km/h sur une portion limitée à 110 km/h



Gendarmerie du Gers : il roulait à 220 km/h sur une portion limitée à 110 km/h

La Gendarmerie du Gers communique :

Le 13/03/2026 les militaires de la brigade motorisée de L'ISLE JOURDAIN réalisent un contrôle de la sur la RD 1124 à PUJAUDRAN dans le sens AUCH - TOULOUSE.

A 08H20 ils contrôlent une TESLA Modèle 3 immatriculée en SUISSE, circulant à 222km/h sur une portion limitée à 110 Km/h.

Soumis au contrôle de stupéfiants, le conducteur (30 ans, du 31), déjà connu de la justice notamment pour plusieurs délits routiers, s'avère être positif à la cocaïne et être en récidive.

Ce matin là se rendait à un rendez-vous avec le juge d'application des peines de TOULOUSE pour un aménagement de deux peines de 8 et 6 mois de prison relatives à une condamnation antérieure.

Placé en garde à vue, il ensuite a été convoqué en justice pour l'excès de vitesse de plus de 50 Km/h et la conduite sous stupéfiants. Dans l'attente de l'audience, il a été incarcéré par le parquet en exécution des deux peines d'emprisonnement précédentes pour une durée de 14 mois. Le conducteur a été conduit en prison le jour même.

S'agissant du véhicule, étant en location il n'a pas été saisi.